

**Quels choix didactiques et
pédagogiques l'enseignant
peut-il effectuer dans les
enseignements possibles en EPS
pour contribuer au
développement des élèves de
lycée?**

Il ne s'agit pas d'un devoir sur les choix didactiques et pédagogiques de l'enseignant, mais d'un devoir sur la **contribution de ses choix au développement de lycéens dans les enseignements possibles en EPS.**

Contextualisation

Selon les programmes du lycée (BO du 31 août 2000),

- l'enseignant d'éducation physique et sportive doit "faire vivre à tous ses élèves des expériences corporelles individuelles et collectives qui permettent, au travers de la réussite donc de l'efficacité de chacun, l'accès à une citoyenneté en acte, l'équilibre et le **développement personnel**, la réalisation de soi »

- Les **deux composantes** (culturelle et méthodologique)

"permettent d'accéder aux savoirs susceptibles de conforter un projet personnel, de garantir un épanouissement et un équilibre personnel à court terme, de favoriser un **développement à long terme** ».

Accès au **développement personnel** au travers de la réussite donc de l'efficacité de chacun

- => laisse supposer que le développement des lycéens passe par des **apprentissages** relatifs aux 2 composantes : et donc par l'acquisition de compétences de la composante méthodologique et culturelle.

- Néanmoins, le développement ne résulte pas uniquement des apprentissages, il est le résultat des apprentissages **et** de la maturation. => **idée de contribution.**

- Le développement est l'ensemble des processus qui, dans un ordre déterminé, conduisent un organisme à sa **maturité**.
- => qu'est-ce qu'un lycéen à maturité en EPS, c'est-à-dire physiquement développé ?
- => Ensemble de processus multiples : **trois domaines du développement humain** : biosocial, cognitif, psychosocial (Psychologie du développement, Kathleen Stassen Berger, 2000)

Processus

- **Domaine biosocial :**

inclut les fondements
généétiques du
développement, la
croissance, les changements
dans le développement des
sens, le développement
moteur

- **Domaine cognitif :**

inclut tous les changements dans les processus intellectuels du langage, de la pensée, de la mémoire, de l'apprentissage, de la prise de décisions, de la résolution de problèmes

- **Domaine psychosocial :**

changement sur le plan des émotions, du concept de soi, de l'autonomie, de la personnalité, des relations interpersonnelles.

Dans un ordre déterminé

- Il conviendra de **tenir compte du niveau de développement actuel des lycéens** auxquels on s'adresse. D'après Pradet (1988) les adolescents de seize à dix-huit ans se caractérisent d'un point de vue :

anthropométrie

- par une vitesse de croissance qui diminue puis devient nulle, par une consolidation des derniers points d'ossification, l'édification de la colonne, l'harmonisation des proportions corporelles et viscérales, un développement musculaire et une diminution de la flexibilité.

Énergétique

- par une fréquence cardiaque et respiratoire qui diminue, permettant une aisance dans les différentes intensités d'exercices, par une diminution de VO_2 max avec la prise de poids surtout chez les filles, par un développement marqué du potentiel anaérobie en relation avec un développement musculaire harmonieux

Psychosocial

- volonté de puissance et le goût de la performance chez les garçons, de l'esthétique chez les filles, besoin de se dépasser, de s'affirmer, de contacts sociaux variés, de grands objectifs communs

- Selon le **type d'enseignement possible en éducation physique et sportive**, les niveaux de développement des différents publics rencontrés ne seront pas forcément les mêmes, bien qu'ils soient tous adolescents.
- => enseignement obligatoire ?
- => option facultative ?
- => enseignement de détermination ?
- => LEGT / LP ?

La théorie épigénétique du développement (Edelman, Biologie de la conscience, 1992 ; Changeux, L'Homme neuronal, 1983)

- postule une mise en place initiale de l'anatomie du cerveau au cours du développement, et la sélection de certains types de réponses dans cette anatomie à travers l'expérience.

L'expérience étant personnelle, pour un âge donné, il y aurait donc autant de niveaux de développement possibles que de lycéens.

- Dans quel cadre, quelles limites, l'enseignant d'EPS peut-il alors contribuer au « développement personnel » de chacun de ses élèves de lycée grâce à ses choix didactiques et pédagogiques?

- **Choix didactiques**

- Sélection des APSA, TD des APSA, SA, modalités d'évaluation qu'il juge les + à mêmes de contribuer au développement personnel de chaque lycéen

- **Choix pédagogiques**

- Sélection des modes de transmission des contenus (formes de groupement, organisation de la classe, relation enseignant – élève et élèves – élèves) qu'il juge les + à mêmes de contribuer au développement personnel de chaque lycéen.

**Questionnement (organisé
autour du terme
« contribuer »)**

- Quel choix didactiques et pédagogiques pour répondre à la **nécessité de contribuer tout à la fois** au développement physique/moteur (biosocial) et personnel (cognitif et psychosocial) dans temps restreint (deux heures par semaine dans l'enseignement obligatoire) ?

- Quel choix didactiques et pédagogiques pour répondre à la nécessité de contribuer au **développement personnel** du lycéen à travers l'enseignement de compétences/connaissances et des évaluations à **référence nationale** ?

Problèmes professionnels

- **Choix de programmation** : l'élève va choisir le menu dans lequel il pense le mieux réussir compte tenu de son niveau de développement actuel, alors que l'enseignant voudrait qu'il se développe à travers l'acquisition de compétences et connaissances nouvelles

- Comment prendre en compte les différences de développement actuel de **chacun** tout en faisant des choix de menus et de traitement didactique qui s'adressent à **tous**
- (ex : différences de développement filles-garçons => menus et TD qui ne se rapportent pas à une identité de genre pour favoriser la mixité)

Problématique

- Nous tenterons de montrer que l'enseignant peut, dans les enseignements possibles en EPS, contribuer au développement physique et moteur des élèves de lycée (LEGT et LP) par **des choix d'activités et de formes de pratique répondant aux besoins physiques et énergétiques des élèves de cet âge** (développement des facteurs d'exécution, maintien du potentiel aérobie, développement du potentiel anaérobie), et que **ceci ne peut se faire indépendamment du développement cognitif et psychosocial.**

- C'est pourquoi une contribution optimale au développement total de l'élève dans un temps hebdomadaire restreint passera tout à la fois par des **acquisitions motrices, méthodologiques et éducatives (CCC/CCM)** qui traduisent des choix d'enseignant nous paraissant utiles pour **permettre à l'élève de continuer à se développer au sortir du lycée à travers des choix personnels dans sa vie physique d'adulte.**

Plan détaillé

1. Pour contribuer au développement physique et moteur de ses élèves, l'enseignant peut choisir des activités et formes de pratique répondant aux besoins physiques et énergétiques des lycéens auxquels s'adresse

10 ⇨ Même si certaines capacités physiques ont déjà atteint leur développement optimal quand les élèves sont au lycée (ex : potentiel aérobie : VO₂ max diminue avec la prise de Poids surtout chez les filles) il peut être nécessaire de **viser le maintien du potentiel en question** => travail entre 60% et 75 % de FCMR (FC repos + ...% (F_cmax – F_c repos) *Karvonen*

- **Problème : composition des menus pour permettre une continuité de la sollicitation ??**
- **Parti pris : priorité en terme de développement physique pour une classe de filles de LP plutôt sédentaires : maintenir le potentiel aérobie et éviter la prise de poids => représentation positive de son propre corps chez des élèves ayant déjà vécu l'échec scolaire**
-
- **Menu :** handball avec sollicitation énergétique en court court (=> accepteront + facilement l'effort aérobie), gym aérobie, Bad avec sollicitation de déplacements fréquents et rythmés

⑩ ⇒ Avec d'autres profils de classe, la **priorité en terme de développement physique peut être à la prise en compte de la période critique** => choix d'APSA et FP qui vont permettre le développement des facteurs d'exécution (force, vitesse : haies, relais, muscul... % développement musculaire marqué) et de la P / c anaérobie.

⑩ ⇒ Hubiche Pradet Comprendre l'athlétisme, sa pratique, son enseignement 1988 **dernières prises de conscience du corps, affinement des sensations, contrôle plus fin des ceintures.**

- **EX : compétence visée en gymnastique (2^{nde}) : mobiliser et différencier la mobilisation des ceintures supérieure et inférieure dans des orientations et moments différents pour produire des formes gymniques différentes dans l'espace.**
- ATR élastique à aller toucher avec 1 pied, un pied puis l'autre, plat dos / roue : différencier des retours pour moduler la vitesse et différencier des actions / sensations

Retour demandé	Ce que ça exige du point des transformations motrices	
	Vitesse de réalisation	Actions à réaliser
Plat ventre	Lente	<p>Se grandir et pousser sur les épaules pour rester angle bras tronc aligné</p> <p>Placer les mains dans l'alignement de la roue</p>
Debout en fente	Moyenne	<p>Tirer sur la jambe arrière jusqu'au retour au sol</p> <p>Redresser le dos (relever les épaules en poussant sur les bras)</p>
Pied pied marcher 3 pas en arrière	Lent => vite	<p>Accélérer la 2^{ème} jambe</p> <p>Modifier l'endroit du retour des pieds (plus près des mains)</p> <p>Lancer les bras en arrière</p>
Pieds serrés + 1 saut	Vite lent vite	<p>Ralentir pour ramener la 2^{ème} jambe à côté de la 1^{ère}</p> <p>Fermer davantage l'angle jambes tronc</p> <p>Préparer les bras sur l'oblique basse pour le saut</p>

2. Dans l'optique de contribuer au développement des élèves de lycée, les choix didactiques de l'enseignant en terme d'acquisitions motrices visées sont indissociables des acquisitions éducatives et méthodologiques car le développement est un processus dynamique et les deux autres pôles du développement peuvent influencer le développement moteur.

- Exemple : judo 1ere vu l'hétérogénéité des niveaux, la possibilité de développer de nouveaux pouvoirs moteurs face à un adversaire peut être limitée si l'enseignant n'effectue pas un **traitement didactique particulier de l'APSA en s'appuyant sur le niveau de développement cognitif et psychosocial des élèves.**

⑩ ⇒ **Cognitif** : raisonnement hypothético-déductif (*cf Piaget*) => stratégies

⑩ ⇒ **Psychosocial** : sens de l'initiative , besoin de contacts sociaux variés

- ***Badreau Cahiers du CEDRE*** prendre l'initiative, rencontrer des adversaires différents malgré des niveaux différents : contacts sociaux variés, filles-garçons : développement de tous sans que l'APSA soit sexuellement connotée.
- ***Gym 2^{nde}*** : développement psychosocial : de grands projets communs, coopération : entrée dans le cycle par un enchaînement en duo avec des éléments communs et simultanés => réguler son action en fonction de l'autre => acquisitions motrices et méthodologiques.

- **3. L'enseignant d'éducation physique et sportive peut contribuer au développement physique futur de l'élève (au-delà du lycée) de grâce à la dévolution d'outils permettant à l'élève de savoir s'entraîner**

- Edelman : développement tout au long de la vie, modification des circuits neuroniques en fonction de leur utilisation à travers l'expérience
- **CC5** (orienter et développer les effet de l'activité physique en vue de l'entretien de soi) + **CCM** (se fixer et conduire de façon de plus en plus autonome un projet d'acquisition ou d'entraînement, entrer lucidement dans l'activité) => se retrouvant dans les compétences et thèmes spécifiés pour les enseignements d'option et de détermination.

- **CLD CC5** : l'élève doit identifier et provoquer des effets sur soi en jouant sur les paramètres de la charge (intensité, nombre de répétitions, durée de la récupération...) qu'il est amené à expérimenter.
- Tirage au sort entre VMA, VMA+1, VMA+2, et 3 types de répétitions (sur 1') : 2,4,6. Il doit expérimenter la durée de la récupération.
- Activité de l'élève : il ressent les effets de la charge sur soi, prend des décisions sur l'arrêt, la poursuite ou la reprise de l'effort, diminue ou allonge sa foulée en fonction de l'intensité de la charge et/ou de son état de fatigue.